



Foederatio Analyticorum Medicinalium Helveticorum

Schweizerischer Verband der Leiter Medizinisch-Analytischer Laboratorien
Association Suisse des Chefs de Laboratoires d'Analyses Médicales
Associazione Svizzera dei Responsabili di Laboratori d'Analisi Mediche

Monsieur le Conseiller fédéral
Pascal Couchepin
Département fédéral de l'intérieur
3003 Berne

Les Vieux-Prés, le 11 novembre 2005

FAMH/lettres/dfi/couchepin.doc

Baisse linéaire du tarif des analyses

Monsieur le Conseiller fédéral,

C'est par la presse en premier que la FAMH (association suisse des chefs de laboratoires d'analyses médicales, association regroupant les laboratoires privés et les grands laboratoires universitaires et hospitaliers) a dû apprendre la décision prise par votre département de baisser la valeur du point du tarif de la liste des analyses de 10%, ceci de manière linéaire, c'est-à-dire pour toutes les analyses, indépendamment du genre d'analyses (analyses automatisées de grande routine, analyses manuelles difficiles, analyses hautement spécialisées).

Depuis plus de vingt ans, la FAMH a participé régulièrement et de manière significative à l'établissement et à la mise à jour de la liste des analyses, en collaboration avec les offices fédéraux, les assureurs et autres instances concernés. Nous avons auparavant toujours été impliqués dans l'élaboration de la liste des analyses de 1994 et des ordonnances remplaçant l'ancienne ordonnance VII, ainsi que dans la révision permanente de cette liste et toutes les modifications survenues (choix et types d'analyses, regroupement, calcul des coûts, etc.).

Aussi, la FAMH vous prie instamment de reconsidérer cette décision, en particulier pour les raisons suivantes :

- Contrairement aux affirmations du communiqué de presse du DFI du 9 novembre 2005, la liste des analyses a subi depuis 1994 trois modifications majeures, notamment une étude approfondie suivie par une baisse de 10% du tarif des 50 analyses les plus fréquentes.
- Sur mandat de l'OFAS d'abord et de l'OFSP ensuite, la liste des analyses est soumise depuis son introduction en 1994 à une révision permanente effectuée par le groupe de travail paritaire REVAL (prestataires et assureurs, avec la participation de l'OFSP). La REVAL observe strictement les critères d'économicité, d'adéquation et d'efficacité exigés par la LAMal. Ainsi des analyses obsolètes sont éliminées de la liste et d'autres, dont le prix ne se justifie plus, tarifées à la baisse. Les travaux de la REVAL sont vérifiés par la Commission fédérale des analyses dirigée par l'OFSP et, par la suite, mis en consultation dans les autres offices fédéraux de votre département et publiés annuellement. La baisse linéaire et sans discernement est ressentie comme un mépris total des experts qui ont travaillé bénévolement depuis des années, à la demande des autorités dont votre propre département, dans les commissions et groupes de travail.

- Une autre étude, réalisée en 1999 sur mandat et aux frais de l'OFAS par un groupe de travail paritaire, soutenu de plus par une organisation professionnelle de l'économie de la santé, a clairement démontré que certaines analyses étaient encore surévaluées et d'autres sous-évaluées. Ce groupe a soumis des propositions d'économie concrètes. L'OFAS n'a malheureusement jamais donné suite à cette étude.
- La FAMH a toujours démontré sa disponibilité et sa bonne volonté pour collaborer avec les autorités dans le but de faire de réelles économies, comme le président l'a encore confirmé au directeur de l'OFSP lors d'un récent entretien entre l'OFSP et la FAMH.
- Jusqu'à présent, la liste a été basée sur des critères d'économicité, d'adéquation et d'efficacité et la tarification sur des critères scientifiques et des calculs serrés des coûts, respectant les exigences de qualité et de sécurité indispensable et voulue d'ailleurs par les autorités et les assureurs.
- La baisse linéaire menace les laboratoires qui effectuent des analyses plus pointues et nécessitant une main-d'œuvre très qualifiée.
- L'information par les autorités concernant cette baisse globale et linéaire de 10% est diffusée moins de deux mois avant son entrée en application, ce qui est absolument inacceptable et ne serait certainement jamais accepté par des groupes plus puissants que les laboratoires. Elle ne laisse aucune chance aux laboratoires de s'y préparer à temps (licenciement du personnel, désengagement des investissements, réduction de l'encadrement, etc).
- Par le licenciement de spécialistes et de techniciens/techniciennes les laboratoires perdront un savoir-faire précieux.
- La baisse linéaire aura également une influence négative sur la qualité, la sécurité et la formation des spécialistes ainsi que sur le personnel.
- Certaines prestations ne pourront plus être faites (par exemple la prise de sang à domicile qui avait déjà subie une baisse arbitraire de 33% il y a un an).
- Enfin, les abus ne peuvent toujours pas être combattus efficacement: les tarifs des analyses de routine qui pourraient effectivement être adaptés, sont toujours trop élevés et certains laboratoires pourront continuer la pratique illicite des pots de vin et autres ristournes alors que d'autres devront lutter pour leur survie, voir fermer leurs portes. Cette dernière remarque nous concerne tout particulièrement.

Pour toutes ces raisons et en vous rappelant que les laboratoires n'effectuent les analyses que sur prescription des médecins, nous vous prions de reconsidérer votre décision et de donner une chance à une solution beaucoup plus intelligente et certainement plus efficace.

En vous remerciant de votre attention et dans l'attente de votre réponse, nous restons très volontiers à votre disposition pour une éventuelle entrevue.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre parfaite considération.

FAMH

Association suisse des chefs
de laboratoires d'analyses médicales

Dr W. Conrad
président

J.R.L'Eplattenier
secrétaire général

- Copies pour connaissance aux membres de la FAMH ainsi qu'à
- Prof. Th. Zeltner, directeur de l'OFSP
 - Dr H.H. Brunner, Office fédéral de la santé publique
 - M. D. Wiedmer, président de la Commission fédérale des analyses
 - Dr B. Wegmüller, directeur de H+
 - Dr J. de Haller, président de la FMH
 - M. R. Jenni, chargé de l'information de la FMH
 - Prof. G. Siegl, président de la REVAL